

Heine

MONOGRAPHIE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

L'ÉGLISE

DE

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

(SEINE-ET-OISE)

(avant sa restauration en 1809-70)
PAR

FRANCIS MARTIN

DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

PARIS

E. DE SOYE, IMPRIMEUR

2, PLACE DU PANTHÉON

1867

<https://vsg94.fr>

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

<https://vsg94.fr>

MONOGRAPHIE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

L'ÉGLISE

DE

VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES

(SEINE-ET-OISE)

PAR

FRANCIS MARTIN

DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

PARIS

E. DE SOYE, IMPRIMEUR

2, PLACE DU PANTHÉON

1867

<https://vsg94.fr>

AVANT-PROPOS

Écrire l'histoire d'une église, c'est faire en partie l'histoire du village où elle est érigée. Mon but, en écrivant cette Monographie sur l'antiquité de l'église de Villeneuve-Saint-Georges, n'est donc pas de faire l'histoire proprement dite du village, quoique l'une et l'autre s'y rattachent considérablement. Je laisserai ce soin à une plume plus exercée que la mienne, à moins qu'il ne m'en prenne l'envie plus tard, ce dont je ne jure pas.

Je dis donc que mon but est d'écrire l'histoire de l'église et d'en faire remonter l'antiquité aussi haut que possible, sans invoquer pour cela les secours de la légende, mais bien par les documents les plus authentiques portant à peu près leurs dates. Quoique l'origine de l'église primitive soit entourée de ténèbres, j'espère pourtant, par mon faible travail, y avoir fait poindre quelques lumières. †

<https://vsg94.fr>

INTRODUCTION

J'ai cru devoir, avant d'entrer en matière, faire un résumé sommaire des quelques découvertes faites à Villeneuve et établissant son incontestable antiquité. Ces découvertes sont premièrement deux monolithes de l'époque celtique, l'un appelé la Pierre-Fritte, l'autre la Pierre-des-Buchereaux; au pied de ce dernier, j'ai recueilli des silex taillés et des fragments de céramique des plus grossiers. Contigus au premier, sur les bords de la Seine, au lieu dit la Fosse-aux-Moines, des Bustums, au nombre de vingt : ces bustums étaient les sépultures des anciens habitants vivant sur ces bords. Là, j'ai recueilli une abondance de silex de toutes formes, tels que : couteaux, poinçons, grattoirs, haches, pointes de flèche, pierres de fronde, disques en calcaire, pierres à émoudre, céramique du travail le plus primitif, des ossements humains calcinés par le feu, des cendres, des os d'animaux de différentes espèces, des boutoirs de sanglier, des cornes de cerf et autres, un fragment d'ornement en bronze, un petit lingot d'argent trouvé au milieu du plus grand foyer; non loin de là, dans les terres, une tombelle gauloise, renfermant avec les ossements une meule à moudre le grain, un vase de terre et

des armes ; dans les champs s'étendant jusqu'à Pierre-Fritte, une grande quantité de débris de céramique. Une partie de ces objets sont conservés dans ma petite collection. Il existait aussi dans ces parages une ferme du nom de Pierre-Fritte, ainsi désignée dans un *Dictionnaire de Paris et ses environs*, de la moitié du dix-huitième siècle.

Dans le cimetière actuel, j'ai étudié les sépultures des anciens habitants du plateau. Plusieurs columbariums creusés dans le tuf renfermaient encore des squelettes, des vases en terre, des fioles lacrymatoires en verre, des silex, un grand nombre de tuiles à rebords, inventées et usitées par les Gaulois, d'après le témoignage de Pline; enfin une quantité de sarcophages en pierre et en plâtre, contenant aussi des vases à encens et eau bénite, des ornements en bronze et des armes en fer. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, on trouva dans ce même lieu une certaine quantité de squelettes recouverts d'une armure complète en fer, attestant le quatorzième siècle. Dans le cimetière, dit de Monsieur Rey, on a trouvé et l'on retrouverait encore les mêmes objets, ainsi que dans une partie du parc de M. Grandmange; enfin, dans les terrains avoisinant le cimetière et l'éminence de l'ancienne justice seigneuriale, où était construit le moulin à vent, j'ai recueilli les silex, la céramique de toutes les époques et la tuile à rebords; on a trouvé sur l'emplacement même du moulin un vase vernissé, à goulot, du moyen âge.

J'ai retrouvé également les silex et la céramique chez

MM. Bouriat, Benou et Daigremont, dans les fouilles des maisons Meunier, A. Pion, Vasseur et Pieuchot, dans la rue de Chèvre ou de l'Église, en face les anciens pressoirs, dans les terrains de l'extrémité de la rue des Vignes, au lieu dit l'Apport-Paris et sur la route de Crosnes; dans la Seine, des pilotis en grand nombre ayant pu servir à un pont dont l'âge paraît être un problème. Au milieu de ces pilotis, on trouva des armes de pierre, de bronze et de fer, les vases les plus grossiers, ainsi que la pâte fine et rouge dite de Samos. Ces découvertes ont été visitées par les notabilités de la science; je les ai transmises, dans plusieurs Mémoires, au ministère de l'instruction publique et à plusieurs sociétés savantes qui m'ont honoré, après rapport, de deux médailles d'argent et d'une médaille d'or. Je crois après cela pouvoir revendiquer sans crainte la haute antiquité de Villeneuve, et dire avec un certain orgueil : oui, Villeneuve fut fondée par les Celtes, habitée successivement par les Gaulois, les Gallo-Romains et les **Francs**.

<https://vsg94.fr>

<https://vsg94.fr>

MONOGRAPHIE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

L'ÉGLISE DE VILLENEUVE-SAINTE-GEORGES

CHAPITRE PREMIER

Quel fut le nom de l'humble bourgade à son origine? Aucun monument, aucun acte ne le donne; tout ce que l'on sait, c'est que ce lieu est une ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont les abbés devinrent par ce fait les seigneurs. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que, quelques siècles après la donation, on la nommait Villa-Nova; cette dénomination nouvelle succédait évidemment à une plus ancienne; cette bourgade n'existait certainement pas sans nom. De plus, l'on sait que ce lieu existait bien avant que le christianisme fut prêché dans les Gaules, comme je l'ai prouvé ci-dessus par mes découvertes.

Vers la fin du premier siècle de notre ère, le pape saint Clément envoya des évêques prêcher la parole de Dieu en plusieurs lieux de la Gaule, notamment à Évreux, à Beauvais, à Lutèce et autres; saint Denis étant, au commencement du deuxième siècle, à Lutèce, envoya quelques-uns de ses compagnons dans les environs évangéliser les peuplades nombreuses habitant les rives de la Seine et établir la religion du Christ sur les débris sanglants du culte des druides et des dieux de

Rome implantés par J. César ou par ses successeurs. Or la bourgade a dû dès ce moment posséder une chapelle, sinon une modeste église, car la foi naissante de nos pères ne dut pas se passer de l'édifice consacré à la prière, quelque humble qu'elle fût. L'on sait que la plupart des premiers édifices religieux n'étaient qu'une construction légère de bois et de terre recouverte de paille ou de roseaux, ouverte à tous les vents et à tout venant.

Je rappellerai qu'à ces époques, les guerres ou les révoltes permanentes qui agitaient la Gaule et ravageaient sans cesse les environs de Lutèce, ne permettaient pas aux habitants de construire des monuments durables, et que cette cause est en partie la seule qui nous empêche de retrouver, du moins jusqu'à ce jour, des traces de constructions autres que celles que j'ai mentionnées ci-dessus; malgré cela, j'ai la conviction que d'un jour à l'autre on retrouvera les traces de l'antique sanctuaire, comme j'ai déjà retrouvé celles de ses primitifs habitants.

CHAPITRE II

Childebert, revenant de piller les églises et couvents d'Espagne, chargé d'un butin considérable, entre autres des reliques de saint Vincent, de sa tunique et de sa croix, que l'évêque de Saragosse lui avait données dans le but de préserver ses églises du pillage, fit, peu de temps avant sa mort, don à saint Germain, évêque de Paris, pour subvenir aux besoins des moines de l'abbaye de Saint-Vincent-et-Sainte Croix, d'une quantité considérable de biens sur les deux rives de la Seine, tant en remontant qu'en redescendant le fleuve, ainsi

que les serfs inquilins, les affranchis, les pêcheurs, les ministériaux, excepté ceux auxquels il avait accordé l'ingénuat (1) ou la liberté. Cette donation porte la date du 23 décembre 558, et fut collationnée par le plus ancien secrétaire du roi dont le nom soit venu jusqu'à nous: il se nommait Valentinien et termine cette chartre par ces mots: *Ego Valentinianus Notarius et Amanensis recognovis.*

Il est dit dans l'abbé Lebœuf que l'on conservait dans l'église de Villeneuve, de temps immémorial, des reliques de saint Vincent et de saint Fiacre: si celles de saint Vincent existaient des premières, c'est un indice certain qu'elles y avaient été mises lors de la consécration d'une église, avant que celles de saint George y eussent été déposées.

L'abbé Irminion, qui a écrit une histoire de l'abbaye de Saint-Germain, n'oublie pas de faire observer qu'il y avait une église bien bâtie à Villeneuve, sans dire en l'honneur de quel saint: il y a apparence qu'elle portait le nom de saint Germain, évêque de Paris, ou celui de saint Vincent, martyr d'Espagne; il dit aussi, que l'église était bâtie à mi-côte. On trouve dans ce passage un témoignage bien précieux, donné par un écrivain du commencement du neuvième siècle (820).

Charlemagne, la dixième année de son règne, voulant favoriser l'abbaye de Saint-Germain et lui procurer de quoi augmenter le luminaire de l'église, lui accorda, par lettres patentes de l'an 778, un droit de péage que Gérard, comte de Paris, s'attribuait, au détriment de l'abbaye.

(1) L'ingénis avait le droit de porter les cheveux longs, et les esclaves étaient obligés de les couper, d'après une ordonnance de Clodion le Chevelu. Les ingénus pouvaient posséder des emplois et donner leurs suffrages, privilèges que n'avaient pas les autres affranchis.

L'abbé Lebœuf dit dans son *Histoire du diocèse de Paris* : « On est porté à croire que, lorsque le moine Usuard eut rapporté d'Espagne en France le corps de saint George, diacre et martyr, et qu'il déposa d'abord, l'an 859, à Ainant, proche de Montereau, au diocèse de Sens, ancienne terre de l'abbaye de Saint-Germain; en sorte que ces saintes reliques étant enfin déposées en l'abbaye à Paris, les religieux en firent des distributions en quelques-unes de leurs terres, et comme Villeneuve en reçut une portion considérable, ce fut alors que l'autel prit le nom de Saint-George, que l'on confondit facilement avec le fameux martyr d'Orient. Dom Duplessis, dans son *Histoire du diocèse de Meaux*, paraît être de cet avis. »

Nous voyons encore que Adral, abbé de Saint-Germain, pria Imbert, évêque de Paris, d'accorder à son monastère l'autel de Villeneuve, pour servir au supplément de la nourriture de ses religieux; il le requit sous le nom d'*altare sancti Georgii*, et ce prélat le lui accorda en 1045.

Dans ce titre, notre village est simplement appelé Villa-Nova. Au siècle suivant, on vit quelquefois employée l'expression de *Villa-Nova Sancti Georgii*. Elle n'était pas même d'un usage général au treizième siècle.

La possession de cette église fut conférée à l'abbé de Saint-Germain, par une bulle du pape Alexandre III, de l'an 1177. Aussi, dans le Pouillé parisien du treizième siècle, lit-on parmi les églises du doyenné de Moissy « *de donatione abbatis Sancti Germanii de Pratis Ecclesia de Villa-Nova,* » ce qui fut toujours suivi dans les Pouillés suivants.

Le souvenir de la dédicace de l'église se renouvelait autrefois le 4^{er} août. Il est assuré qu'elle a été faite le

troisième jour de ce mois, l'année 1533, par Guy Montmirail, évêque *in partibus* de Mégare, par conséquent seize ans avant l'agrandissement de l'édifice; et qu'après avoir été polluée, l'an 1589, par l'effusion du sang de deux habitants de Villeneuve, elle fut bénite de nouveau, le 15 août de la même année, par Étienne Lusignan, évêque de Lesmos.

On ne sait pas à quelle époque ni pourquoi l'on a continué de prendre pour patron saint George d'Orient. L'abbé Lebœuf doit ici faire confusion. Toujours est-il que le Saint d'Orient a prévalu sur son homonyme espagnol. Comme preuve, c'est que nous possédons dans notre église un office manuscrit pour la fête de ce saint martyr, et un autre, imprimé en 1775, pour les paroissiens, avec permission de Monseigneur l'archevêque de Paris.

Voici ce que l'on trouve dans cet office et qui met à néant les conjectures ci-dessus. Saint Germain, évêque de Paris au sixième siècle, rapporta de son voyage de Jérusalem un os du bras de saint George que lui donna l'empereur Justinien, et qu'il plaça dans une chapelle qu'il fit bâtir à Saint-Germain-des-Prés.

Le trésor de Saint-Denis conservait aussi un rayon du bras du même Saint: c'était dans l'oratoire de Charlemagne qu'il était déposé.

On y voit encore que saint George était en grande vénération dans toute la chrétienté. Saint Ambroise et le poète Fortunat le célébrèrent dans leurs hymnes et poésies; Générard le nomme *Georgius miraculorum effector*. Baillet nous affirme que son culte était solennellement établi vers le milieu du cinquième siècle en Occident. Ajoutons à ces renseignements, déjà si précieux, ceux de Lipomane, évêque de Vérone, qui nous rapporte de la vie de notre saint patron bien des cir-

constances qui, au jugement de Baronius, si curieux et si éclairé en matière de critique dans l'histoire, paraissent revêtues de tous les caractères de la vérité.

Nous ajouterons que Grégoire de Tours, dans son livre des *Martyrs*, parle ainsi : « Nous avons connaissance d'un grand nombre de miracles opérés par l'intercession du martyr saint George. »

Dès les sixième et septième siècles, il y avait à Rome une église sous l'invocation de notre saint martyr. Indépendamment de la chapelle érigée par saint Germain dans l'abbaye de ce nom, il y en avait une aussi dans l'abbaye des religieuses de Saint-Magloire en la Cité, dont il est fait mention dans une charte de Lothaire et de Louis V, son fils.

Le diocèse d'Amiens possède quelques-unes de ses reliques ; on en trouve dans l'église collégiale de Piquigny et dans celle de Sarton. Ces reliques furent apportées de Constantinople par Wallon, chanoine de l'église d'Amiens. Il y a aussi, dans le diocèse de Paris, plusieurs églises sous l'invocation de ce glorieux martyr, entre lesquelles l'église de Villeneuve-Saint-George tient le premier rang depuis nombre de siècles.

Il paraît qu'indépendamment des précieuses reliques que nous venons de mentionner, notre église possédait une image du Bienheureux à laquelle des hommages étaient rendus. Cette image ou statuette existait encore à la fin du siècle dernier, j'ignore le sort qui lui fut dévolu à la Révolution ; je pense qu'elle fut brûlée : elle était de bois peint et représentant bien saint George d'Orient, qu'un historien moderne a dit être le Mars entre les saints. Je reviendrai sur cette image en racontant divers usages établis dans notre église.

CHAPITRE III

Je dis dans ce chapitre qu'une portion de l'église actuelle fut construite vers le milieu du douzième siècle, époque de la transition. On entend généralement par époque de transition, le passage de l'architecture romane à l'architecture dite ogivale ou architecture française, appelée ainsi par M. Henri Martin, dans son *Histoire de France*, parce que c'est en France que l'on commença à construire les premières églises de ce genre. Le chœur, le sanctuaire, les bas-côtés du chœur, ainsi que les deux chapelles latérales furent construites d'un seul jet. Ces parties seules composaient l'église de ce temps. Il ne reste plus de cette première construction que les massifs piliers du chœur avec leurs chapiteaux à feuillages variés, surmontés de leurs arcs en ogives encore timidement prononcés ; la rose au-dessus du grand arc du sanctuaire, celles de la nef et les croisées cintrées des bas-côtés. Ce n'est aussi que vers ce temps qu'on commença à garnir de chapelles les bas-côtés des chœurs. Les voûtes du chœur, de la nef et des bas-côtés ont été détruites à la soi-disant réparation de l'église.

A cette époque (treizième siècle), les roses ou fenêtres circulaires étaient à leur première apparition. Ce ne fut que du treizième au quinzième siècle qu'elles furent perfectionnées et disposées à recevoir des panneaux en verre colorié, ce qui explique la différence avec celle existante au-dessus du portail aujourd'hui restaurée.

L'abbé Lebœuf, qui visita notre église vers 1750 et qui la décrit dans son *Histoire du diocèse de Paris*, dit qu'il n'y avait pas de galeries ; il est dans l'erreur à ce sujet ; car il ne l'a visitée que superficiellement ; s'il était entré dans le clocher, il aurait vu qu'il y avait eu des galeries.

Je les ai signalées, le premier : elles se composaient de six arcades ogivales de chaque côté du chœur ; à l'extrémité, vers le sanctuaire existait une porte servant à communiquer d'une galerie à l'autre, au moyen d'une passerelle avec garde-fou en fer ; tout cela a disparu. Cette partie de l'édifice ayant subi de nombreuses transformations, on peut aussi affirmer que le murage des galeries resté incomplet dans l'intérieur des combles, fut rempli avec des débris de sculptures provenant du portail ou du porche détruit pour l'agrandissement de l'église, vers le milieu du seizième siècle.

Je constate aussi qu'à l'ancienne façade, il existait un porche ou moutier, car une rue de ce nom conduit aux degrés montant à l'église.

La tour ou clocher me paraît être la partie la plus ancienne du monument, et pourrait, par l'architecture tailladée des bandeaux saillants intérieurs de ses croisées cintrées, être rapportée à quelques siècles antérieurs variant entre le huitième et le onzième siècle ; les modillons à tête du bandeau extérieur du clocher sont aussi de ces époques ; la corniche ou entablement du haut est en pierre de taille. Pour le reste, ce n'est qu'un replâtrage fait à différentes fois et qui l'ont presque entièrement défigurée.

Je trouve, dans un ancien ouvrage d'architecture religieuse, que ce n'est qu'au huitième siècle qu'on commença à construire des tours : il y en avait déjà avant ce temps, mais elles étaient peu nombreuses.

Quoi qu'il en soit, les tours de cette époque étaient peu élevées, carrées, terminées en toit à double égout et à quatre pans, en forme de pyramide très-obtuse et sans élégance, les faces percées de fenêtres à plein cintre et sobres d'ornements ; l'on retrouve dans cette description notre clocher.

J'ai encore retrouvé une partie de construction ancienne, alternée de briques et de moëllons de petit appareil. Ces briques n'ont que trois centimètres d'épaisseur, trente de longueur et quinze de largeur.

L'escalier en pierre, en forme d'escargot, servait à monter aux galeries : il est aujourd'hui tronqué et ne sert plus qu'à monter au premier étage du clocher ; la toiture qui le recouvre est une addition moderne. Autrefois, un escalier de bois servait à monter à la vieille horloge et aux cloches. Cet escalier n'existe plus, il est remplacé par une échelle. Il existait une petite porte bâtarde à plein cintre. Cette porte est murée.

CHAPITRE IV

La nef, ses bas-côtés, ses deux chapelles, dont l'une n'existe plus, l'autre est restaurée, et le portail dont nous avons la date gravée dans la pierre, sont de 1549. Cette partie, bien que différente de style, se raccorde assez bien à l'intérieur avec les parties anciennes de l'édifice. Le portail créé dans le goût qualifié par le savant abbé Chastelain d'*Enriciastique*, c'est-à-dire bâti suivant le goût du règne de Henri II. De chaque côté des niches formant le couronnement du portail, existaient deux écussons peints : l'un était l'écu de France, au champ d'azur chargé de fleurs de lis sans nombre ; sur l'autre étaient les armes du seigneur abbé de cette époque. Dans les niches du milieu étaient placées trois statues en pierre ; celle du milieu était la sainte Vierge, placée autrefois à l'angle de la route de Montgeron et de la ruelle séparant les territoires de Villeneuve et de Vigneux, enclavée aujourd'hui dans la propriété Benou. Ce lieu et les terres environnantes s'appelaient le Chantier de la Vierge.

Les deux autres statues étaient saint Simon et saint Jude; elles provenaient de la chapelle de ce nom existant autrefois dans la grande rue. Je ferai remarquer que ces statues n'étaient pas les premières habitantes de ces niches, que les statues primitives avaient été brisées dans les guerres religieuses. Dans les niches de côté, supportées par deux culs-de-lampe ou feuilles d'acanthé, étaient les statues des saints Pierre et Paul; elles furent aussi brisées et sont aujourd'hui dans les fondations de la maison Lamoureux, sur la route de Crosne. Sur la corniche, au-dessous de la rosace, était placée la statue équestre de saint Georges terrassant le dragon, emblème de la religion persécutée et triomphante.

La rosace ne fut jamais garnie de verrières de couleur, il n'en reste ni trace ni souvenir : mais, ce que je peux affirmer, c'est qu'elle était plâtrée bien avant la Révolution. Je suppose qu'elle fut brisée dans les temps que le village fut au pouvoir des ligueurs, époque où l'église fut livrée au pillage; de même que dans les troubles de la Fronde les troupes du duc de Lorraine la pillèrent de nouveau. J'ai retrouvé quelques parties de ces anciens vitraux adhérant à leurs plombs et à la pierre au milieu des plâtres; ce sont de ces verres à bosses dont nous voyons encore quelques spécimens dans les habitations rustiques de nos pères.

Il existait aussi deux portes latérales anciennement murées; l'une d'elles, retrouvée dans les plâtres, était la porte primitive de cette baie; elle était encore supportée par ses gonds; c'était un travail curieux de menuiserie : bien que l'ouverture soit plein cintre extérieurement, sa feuillure intérieure est carrée. Cette porte était barrée en dedans et formait un damier régulier, autant de plein que de vide; chaque croisement était fixé avec un clou à tête en losange visible à l'extérieur; pour fermeture une

énorme serrure avec verrou. La porte dernièrement murée était une ancienne ouverture largement agrandie lors de la restauration de l'église, en 1821.

CHAPITRE V

Maintenant nous allons visiter l'intérieur de l'église et passer en revue tous les objets qui la meublaient avant la Révolution, en commençant par le sanctuaire : le sanctuaire a toujours eu cette forme carrée. Aux angles étaient des colonnettes engagées supportant des nervures à boudin qui, en se rejoignant, faisaient pendentif en rendant sa voûte ogivale. Les deux fenêtres étaient plein cintre et garnies de vitraux en verre blanc : le corps de l'autel est en bois; sa forme de sarcophage indique quelque ancienneté; le tableau servant de retable était une *Adoration des Mages* ayant beaucoup de ressemblance avec celui que nous voyons aujourd'hui. Il ne reste ni trace ni souvenir de grille ou table de communion.

La chapelle de la Vierge n'a rien conservé; nous n'avons connu que l'ancien tableau d'autel, peint en détrempe, représentant la résurrection de la sainte Vierge, vendu à la Révolution. Son acquéreur ne l'ayant pas enlevé, il est resté à l'église, où il est tombé de vétusté. Une grille en fer de trois mètres de hauteur, du temps et du style Louis XIV, la fermait. Cette chapelle était, moyennant redevance, propriété temporaire du château de Beauregard. J'ai eu entre les mains un de ces actes passés en 1784 au nom de Louis d'Argouge, Les Couvret de Beauregard, Chesnel de Larossière, son fils; puis MM. Tranchand, Tavernier et Mme veuve de Balzac l'ont possédée aux mêmes titre et conditions.

La chapelle de Sainte-Geneviève n'a rien conservé non plus de son ancienneté : il y avait aussi un tableau peint en détrempe représentant la Sainte gardant son troupeau, et une grille semblable à celle de la chapelle de la Vierge. Cette chapelle appartenait, au même titre que la chapelle ci-dessus, au fief de Belle-Place, suivant les titres du temps. Elle fut échangée contre un banc dans l'église par Anne Peteau, vers 1650, rentra vers 1700 en la possession de trois dames alors propriétaires du fief de Belle-Place. La chapelle Saint-Jean, détruite au commencement de ce siècle, ne datait que du milieu du seizième siècle ; elle avait besoin de consolidation. Trouvant l'église trop grande, on l'a démolie ; c'était plus simple. Il y avait un tableau de saint Jean l'Évangéliste, vendu à l'église de Montgeron. Cette chapelle appartenait, comme celle ci-dessus, à Jean Bachelier ; il y fut inhumé ainsi que sa femme. Leur dalle tumulaire fut placée au pied des marches du sanctuaire ; leurs effigies, gravées au trait, les représentaient en pied et en costume du temps. Une inscription placée sur l'emplacement de cette chapelle, renouvelée au commencement du siècle, est ainsi conçue :

Ici reposent Messire Jean Bachelier, écuyer, juge et consul de la ville de Paris, décédé à Paris le 17 mars 1688 ; et dame Geneviève Marcadet, décédée également à Paris le 22 juillet 1684. Leur vie fut marquée par de nombreux bienfaits : ils ont constitué des legs pieux et des fondations en faveur de l'Hôtel-Dieu de Paris, de la commune de Villeneuve-Saint-George et de celle des Marets, près Reims, dont ils étaient seigneurs, et ils reçoivent aujourd'hui le prix de leurs vertus. Priez Dieu pour leurs âmes.

Leurs tombes furent violées et leurs cercueils en plomb, fondus. Ils étaient, comme on le voit, les bienfai-

teurs de la commune ; ils firent aussi donation du presbytère. Cette chapelle était également fermée d'une grille.

La quatrième chapelle était celle de Saint-Roch : on l'appelait chapelle de Monsieur le Curé. C'était dans ce lieu qu'il faisait le catéchisme et où étaient les confessionnaux : son tableau représentait saint Roch. Il y avait aussi un bas-relief composé de groupes séparés représentant les principales scènes de la naissance de Jésus accompagnées d'anges et de saints. Ce bas-relief est un travail du moyen âge. Il y avait aussi une grille comme aux autres chapelles.

Il y avait quantité de pierres tumulaires avec inscriptions en caractères gothiques ; elles furent brisées ou sciées pour faire des dalles.

Dans le chœur étaient des stalles en chêne sculpté, d'un bon style ; elles furent vendues, ainsi que les bancs garnissant la nef.

La chaire actuelle avec sa rampe à balustrade en bois ; le banc d'œuvre en bois sculpté, avec cette inscription : *Cette Oeuvre a été faite du tems de M^{ss} Amblare et F. Breton. 1703.* Sur la table de ce banc existait une nappe avec pente en soie brodée, représentant dans un cartouche la cène de Notre-Seigneur ; le reste était une arabesque de fleurs variées aux couleurs les plus vives ; je l'ai vue pendre enfumée à la cheminée d'un habitant du village qui se l'était appropriée. J'ignore ce qu'elle est devenue. Au-dessus de l'œuvre était un christ en bois de grandeur naturelle, brûlé au corps de garde à la Révolution.

Un très-beau jeu d'orgues, accompagné d'anges aux ailes déployées, sonnant de la trompette, fut démoli et vendu ; l'escalier à balustrade a été longtemps dans la maison d'un vigneron. La tribune supportant l'orgue était plus basse que celle que nous voyons aujourd'hui

et s'étendait sous les bas-côtés; elle pouvait contenir bon nombre de paroissiens. On avait construit dans les combles une chambre pour l'organiste et le carillonneur.

Je mentionnerai aussi la cuve baptismale en pierre d'un travail des plus simples, le tableau représentant le baptême de Jésus, qui servit pendant quelque temps de retable au maître-autel. Au moment de sortir de l'église, mettons le doigt dans le bénitier : là encore un acte de vandalisme se présente à la mémoire : c'est la disparition de l'ancien bénitier sculpté dans le moyen âge, et que j'ai vu tout mutilé servir de bac à meule.

L'église avait quatre confréries : celle de la Vierge, de Sainte-Geneviève, du Saint-Sacrement et de Saint-Roch, dont on a encore les guidons.

Il me reste encore à parler de ses cloches, qui, au nombre de quatre, carillonnaient dans les grandes solennités les fêtes de l'Église; trois furent fondues pour faire des canons, une seule nous reste; peut-être ne devons-nous sa conservation qu'à la date qu'elle porte : *J'ai été bénite par M. Antoine-François Froissard, curé de cette paroisse, et nommée Marie-Madeleine, l'an 1791, 2^me de la Liberté. Georges-Louis Coieffier, marguillier en charge, Raoul Chaillou, second marguillier. — Godiveau Fecit.*

CHAPITRE VI

Parmi les illustrations qui vinrent s'agenouiller au pied de son sanctuaire, nous voyons au premier rang le roi saint Louis, en septembre 1244, puis Philippe le Bel et la reine Jeanne de Navarre, sa femme, le dimanche 14 janvier 1302; Philippe y revint au mois de

mars 1310. Philippe de Valois y était le 25 février 1336 et nous l'y retrouvons le 13 janvier 1349; pour clore cette nomenclature royale, que je crois bien incomplète, le roi Louis XIII, le 19 octobre 1609.

J'ajouterai que ce village était un grand passage qui devait gîte à la Cour; plusieurs de nos rois que je ne mentionne pas ici ont dû y séjourner aussi; mais, comme ils n'ont pas donné d'acte signé de ce lieu, nous ignorons donc et leurs noms et les dates.

Outre ces illustres personnages, un grand nombre d'abbés de Saint-Germain, en qualité de seigneurs, vinrent s'y agenouiller aussi. Parmi eux, je citerai seulement le cardinal de Furstemberg, qui habita Villeneuve comme propriétaire du château de Beauregard.

En 1623, Jean Jalléry, curé de Villeneuve, donna une traduction française de la *Vie de saint Germain*, évêque de Paris.

J'ajouterai qu'indépendamment de l'église paroissiale, il y avait encore une chapelle dédiée à saint Simon et saint Jude, fondée en 1458 par Simon Bourrellier, secrétaire du roi. Cette chapelle desservait un hôpital. L'abbé Lebœuf, qui l'a vue, dit qu'il y avait de très-beaux vitraux du seizième siècle, ainsi que les sculptures qui les accompagnaient. Cette chapelle et ses dépendances étaient sur l'emplacement de la maison Jarle et ne fut entièrement démolie qu'en 1845; elle était, à l'intérieur, de style gothique. Il y avait un chapelain attaché à cette chapelle; il était en outre tenu de faire l'école des garçons. Le dernier chapelain fut l'abbé Durand, qui devint ensuite curé à Pont-Carré (Seine-et-Marne).

Presque en face, nous retrouvons un ancien séminaire de prêtres de Saint-Nicolas, établi par Adrien Bourdoisse, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet de Paris,

vers 1650. Le bâtiment existe encore et conserve ce nom ; il devint propriété de l'abbaye de Saint-Germain. A la clef de voûte de sa porte cintrée se voyaient gravées les initiales de la Vierge.

Il y avait encore deux autres chapelles dans des propriétés particulières : une chez Jean Bachelier, dans la maison Grandmange ; l'autre au fief de Belle-Place, érigée par Gabriel, architecte du roi et propriétaire de ce fief ; il obtint de François de Harlai de Chanvalon, archevêque de Paris, la permission d'y faire célébrer la messe ; cette permission est datée du 27 mai 1686. Antérieurement à cette date, on trouve que Anne Peteau, aussi propriétaire, avait obtenu d'y faire célébrer dans un simple oratoire.

Une croix en pierre grossièrement ébauchée a été trouvée dans les fouilles d'une maison dite de Sainte-Barbe, ainsi que des restes de constructions en pierre de taille. Était-ce un établissement religieux ? On l'ignore. Cette maison appartient à M. Mulot.

Était curé de Villeneuve, lors de la fermeture des églises, François Froissard, et vicaire Loysel, qui se maria à la Révolution.

CHAPITRE VII

Le curé Froissard, que nous laissons au moment de la suppression du culte, fut, dans la tourmente révolutionnaire, transféré à la maison d'arrêt de Versailles, où il resta environ six mois. Je dois dire, à l'honneur des habitants, que, la fougue passée, ils allèrent le réclamer. Il revint à son presbytère, où il resta aussi tranquille que possible, accomplissant dans l'ombre son ministère et administrant quelquefois les sacrements, jusqu'à sa mort, arrivée en 1799.

On n'attendit pas dans nos villages, pour ouvrir les églises, que le culte fût rétabli par un décret : une première messe fut célébrée dans l'ancienne chapelle de Saint-Barthélemy, à Montgeron, servant à une léproserie établie autrefois dans ce lieu ; ce fut le dimanche des Rameaux de l'année 1798. L'abbé Legrand, prêtre retiré à Montgeron, officia à cette cérémonie. La chapelle ne put contenir que le clergé ; l'affluence des fidèles fut si considérable, que la route, jusqu'au cimetière, et les champs environnants en étaient couverts.

Faisons maintenant une nouvelle excursion dans l'église, après une absence de quelques années ; nous la retrouvons presque nue et mutilée, les grilles, les stalles, l'orgue, les tableaux, les cloches et autres meubles et ornements étaient soustraits ou vendus, il ne restait plus que l'œuvre, la chaire et quelques pauvres tableaux oubliés par leurs acquéreurs. Pour parer à ce dénue-ment, on fit servir le banc d'œuvre comme retable, avec le tableau de la Vierge. Quelques années après, ces deux objets furent remis à leur place. M. Bocquet, membre de l'Académie de peinture, dessinateur de l'Opéra, propriétaire de la maison de la demi-lune, actuellement à M. Félix Cottreau, fit don d'un tableau du célèbre David, auquel il fit subir une grande transformation. Ce tableau, dans son origine, était une allégorie ayant trait à la Révolution : sur le premier plan à gauche était debout le génie de la liberté avec une flamme sur le front, dans une de ses mains un faisceau de licteur surmonté du bonnet phrygien, l'Histoire, sous les traits d'une jeune femme, écrivant sur des tablettes les Droits de l'homme ; à leurs pieds, des chaînes, une couronne, un sceptre et autres attributs de la royauté brisés et souillés, ainsi que le coq gaulois. M. Bocquet, pour en faire un sujet religieux, substitua au faisceau une

croix rayonnante; sur les tablettes, quelques versets tirés des Saintes Écritures; à la place des chaînes et couronnes, la couronne qui servit au divin Martyr et les instruments de sa passion.

Ce tableau, en mauvais état, fut remplacé, en 1832, par celui que nous voyons aujourd'hui, qui est une *Adoration des Mages*, peint dans le genre de Jouvenet. Deux autres tableaux ornent encore le sanctuaire, l'un est une *Sainte Famille* qui n'est pas sans mérite, l'autre une *Annonciation*, copié d'après Mignard, dont l'original est au musée du Louvre.

Le Christ que nous voyons au-dessus de l'œuvre était autrefois dans l'église de Vigneux; c'est un don d'un curé de Draveil. On eut encore de cette église, démolie du temps de la Révolution, des chapes, des tuniques, des dalmatiques et autres ornements. On acheta les stalles de l'église de Brunoy et on fabriqua des bancs en bois du travail le plus simple. Les stalles furent revendues et remplacées par celles que nous voyons aujourd'hui et les bancs remplacés par des chaises. Je vais parler, dans le chapitre suivant, d'un acte de vandalisme inqualifiable que je rejette sur l'incurie de l'édilité, ou sur l'ignorance de l'architecte.

CHAPITRE VIII

Villeneuve, pendant les invasions étrangères de 1814 et 1815, eut à souffrir du séjour de ces armées. Le gouvernement de Louis XVIII alloua une certaine somme aux habitants pour les indemniser; ils décidèrent de l'employer à la réparation de l'église qui paraissait menacer ruine. Malheureusement, cette restauration fut faite sans avoir étudié le remède à apporter à sa consolidation, les

parties malades étaient les voûtes en ogives avec nervures se terminant en pendentifs; elles offrirent une résistance opiniâtre aux marteaux des démolisseurs. Hélas! un acte de vandalisme sans nom était accompli! Du propre aveu de l'architecte, elles étaient encore très-solides, mais, jugées et condamnées, elles furent exécutées sans appel. C'est un exemple pour la restauration ou consolidation projetée qui ne sera sans doute pas sans utilité pour l'édilité actuelle, à qui je reprocherai en passant son inhabile restauration de la façade de l'église café au lait, où le gothique s'est greffé en parasite sur son portail renaissance, et chaussée du perron bourgeois du dix-neuvième siècle.

La voûte en ogive fut remplacée par une voûte cintrée en plâtre avec corniche; par ce moyen elle paraît surbaissée, en enfermant ses croisées circulaires comme des soupiraux de cave d'un très-pauvre effet. On peut encore voir dans les combles les restes de l'ancienne voûte et se rendre compte de l'effet qu'elle devait produire; c'est un modèle à suivre, dans le cas où l'on voudrait refaire cette voûte dans son état primitif.

Le sanctuaire, les deux chapelles latérales subirent la même mutilation; on sapa toutes les nervures, les fûts et les socles des colonnettes, pour faire place à de mesquines boiseries.

La chapelle Saint-Roch fut murée et servit de magasin, jusqu'à l'époque où un membre de la famille Cottreau et son épouse, en mourant, laissèrent des fonds pour la réédifier et y déposer leurs cœurs. On peut encore regretter ici cette restauration qui aurait pu être faite dans le style de l'église; on n'a pas cru devoir en tenir compte, c'est un tort. Je signalerai sa croisée, ouvrage en fer, faite par un habile serrurier du pays. L'épithaphe en marbre noir placée dans cette chapelle est ainsi conçue.

D. O. M. Au milieu de cette enceinte sont déposés, unis après la mort, comme ils le furent pendant la vie, les cœurs de monsieur Pierre Gabriel Cottreau, décédé à Villeneuve-Saint-George, le 23 mars 1836, dont les pieuses dispositions ont pourvu à la restauration de cette chapelle ; et dame Marie-Charlotte Turpin, son épouse, décédée au même lieu, le 11 juillet 1832.

Priez pour eux, 1838.

L'église à l'extérieur fut replâtrée sur toutes ses faces comme une simple grange. Les matériaux provenant de la démolition servirent à bâtir la maison Augros, où loge la gendarmerie.

Je dirai aussi que, pendant les travaux, on célébra la messe dans une dépendance des écuries du Roi, maison Cottreau.

Depuis 1832, l'église s'est embellie par ses grilles, son orgue, ses stalles, sa rosace, son chemin de croix et autres ornements. Furent curés de Villeneuve depuis A. Froissard, Louis Laurein, mort à quatre-vingt-dix ans, après quarante-huit ans d'exercice dans la paroisse ; il eut pour vicaire, M. Joly, aujourd'hui curé de la Ville-du-Bois. M. Passart lui succéda pendant treize ans, quitta sa cure pour être doyen à Montfort-l'Amaury, en 1856. M. Grangé en est depuis cette époque le titulaire.

CHAPITRE IX

Il me reste à mentionner dans ce dernier chapitre quelques usages qui se pratiquaient autrefois dans notre église. Ces faits sont encore à la connaissance de quelques anciens habitants. J'ai dit, au sujet d'une image de sa in George à laquelle les habitants rendaient hom-

mage : voici ce qui se passait dans cette circonstance. Quand leurs vignes étaient attaquées par la gelée, ils en accusaient leur patron saint George et s'en vengeaient de la manière suivante : le jour de la fête du Saint, au lieu d'offrandes et de louanges, ils accablaient son image d'injures.

L'existence de cet usage au seizième siècle est attestée par Robert Étienne, et au dix-huitième, par l'abbé Lebœuf. « Vous avez peut-être cru, dit-il, dans une lettre adressée à l'auteur du *Mercur*, que les gens de Villeneuve étaient les seuls qui eussent la hardiesse de jeter l'image de leur saint patron dans la Seine ou dans l'autre petite rivière (l'Yères), parce que leurs vignes avaient gelé. » Il cite alors plusieurs autres exemples d'un usage pareil pratiqué en divers lieux. J'ai vérifié le fait à la Bibliothèque Impériale, dans le *Mercur de France* du mois de mai 1735.

Avant la Révolution, à la messe de minuit, fête des bergers, un antique usage était que les bergers et bergères des environs vinsent en procession, tout habillés de blanc et chamarrés de rubans, portant un agneau que l'on faisait bêler avec accompagnement de musette et chantant des noëls. Au premier coup de minuit ils entraient dans l'église ; au même instant, une étoile brillante apparaissait au-dessus de l'orgue et durait tout le temps de l'office. Quand la cérémonie religieuse était terminée, ils se réunissaient dans une agape joyeuse, imitant en cela les premiers chrétiens. Aujourd'hui on appelle cela « faire le réveillon. »

Un autre usage, établi depuis longtemps, consistait à distribuer aux enfants des écoles des miches de pain pesant une livre, le jour de la Toussaint ; cette distribution se faisait après une cérémonie religieuse où les pains étaient bénits. Le surplus était donné aux **pauvres**.

Il y avait encore un usage des plus ridicules, que l'on trouvait très-naturel, et qui se pratiquait dans la semaine sainte, à l'office appelé Ténèbres. Tous les habitants en général se munissaient, avant d'entrer à l'église, de marteaux, de crécelles, de bâtons, de pierres et de vieux sabots ; à un signal donné par le prêtre, un tintamarre effrayant se faisait entendre et ne se terminait qu'à un autre signal, que l'on éludait le plus longtemps possible. On appelait cela faire le sabbat : triste et bizarre coutume tolérée par la Religion. Pendant ces jours, les enfants se promenaient par les rues en chantant ce couplet avec accompagnement de crécelles :

Venez à ténèbres ;
Apportez des chandelles
Pour éclairer le Seigneur Jésus,
Les cloches sont fondues ;
Elles seront raccommodées
Par Jean-Pierre Gauthier.

On retrouve, sans l'expliquer, cet usage à Jérusalem. (Voir la Note à la fin de la monographie.)

Je termine par ce fait historique. Le 6 juin 1430, jour de Saint-Claude, un parti anglais tenta de surprendre Villeneuve. Ne pouvant réussir selon leur dessein, quelques fortifications et des fosses recouvertes de feuillages et de terre y mettant obstacle, ils résolurent d'incendier l'église, où une grande partie des habitants s'étaient réfugiés. Ils se mirent à prier et à chanter, les cloches sonnait à grandes volées. Les Anglais furieux tentèrent de mettre le feu aux portes de l'église ; ne pouvant y réussir, ils durent abandonner les lieux, poursuivis par les habitants du village et ceux des environs, réunis sous forme de milice. Les habitants, en souvenir de cette délivrance qu'ils regardaient comme miraculeuse, en

célébrèrent tous les ans l'anniversaire qui se continua jusqu'à la Révolution. Pour annoncer cette cérémonie, on commençait à sonner le tocsin dès trois heures du matin jusqu'à l'heure de la messe, après quoi les habitants se promenaient par les rues du village en chantant, au son du carillon, une vieille chanson composée à ce sujet, avec accompagnement de démonstrations belliqueuses. Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir citer un fragment de ce chant ; je sais seulement qu'il y est question de milice et de nargue au sujet des Anglais. Une ruelle, étroite et tortueuse, a pris le nom de ruelle des Bretons, en souvenir de ce fait témoin de l'héroïsme de nos pères.

Tel est le résultat de mes recherches archéologiques sur l'église de Villeneuve-Saint-George et constituant sa monographie. Heureux si j'ai pu, par ce faible travail, retirer de l'oubli ce monument qui doit être cher à tous ses habitants.

NOTE.

Le mercredi de la Semaine-Sainte, les pèlerins se rendent de grand matin sur le mont Sion.

Un santon, vieux moine musulman, garde la salle où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres et où, suivant la tradition, David avait déposé l'Arche d'alliance.

On s'est promené dans la vallée de Josaphat et on a visité tour à tour les Oliviers, la grotte de l'Agonie, le rocher où dormirent les disciples, le lieu où Judas embrassa et livra son divin maître.

On est ensuite revenu à la ville pour entendre, vers trois heures de l'après-midi, l'office des ténèbres dans l'église du Saint-Sépulcre. Les religieux, assis devant des pupitres rangés près de la porte du tombeau, ont chanté avec un accent grave et triste les poésies de Jérémie et de David. Une oraison à voix basse a succédé ; puis, à mon grand étonnement, les religieux se sont mis &

frapper sur les livres, les pupitres et les bancs. Aussitôt, beaucoup d'enfants catholiques, qui attendaient avec impatience ce signal, agitèrent bruyamment des castagnettes et firent un tel vacarme autour du tombeau que les gardiens turcs, impatientés, sont accourus et les ont brutalement chassés du temple. La petite bande s'est alors promenée dans le quartier chrétien, en s'arrêtant, pour répéter son vacarme, à la porte des riches catholiques.

Cet usage existe encore, le samedi saint, dans différentes parties de la France, et notamment en Normandie. (Extrait des cérémonies de la Semaine-Sainte à Jérusalem. Note d'un voyageur.)
Tour du Monde, tom. V, 119^e livraison.

FIN.

X Ce tableau que l'on attribue à l'École de J. Fouquet
et de celle de Vouglons et signé Oudry. On suppose que cette
œuvre est celle qui se fit recevoir comme peinture d'Histoire, à l'Académie
de peinture, et qu'il était destinée à l'abbaye de St-Martin - des-Champs
de Paris.

J. Martin

<https://vsg94.fr>